



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Inselgasse 1  
3003 Berne

*Document PDF et Word à :*

[hmr@bag.admin.ch](mailto:hmr@bag.admin.ch)

[gever@bag.admin.ch](mailto:gever@bag.admin.ch)

*Fribourg, le 14 janvier 2020*

**Ordonnance sur les identifiants uniques et les dispositifs anti-effraction sur les emballages de médicaments à usage humain : procédure de consultation du Département fédéral de l'intérieur (DFI)**

Mesdames, Messieurs,

Dans l'affaire susmentionnée, nous nous référons au courrier du 22 octobre 2019. Nous remercions le DFI pour l'invitation à prendre position concernant l'objet susmentionné.

Le Conseil d'Etat considère que l'adoption de l'art. 17a de la loi sur les produits thérapeutiques (LPT<sub>h</sub>) contribue à une amélioration de la sécurité du patient. Cette possibilité d'apposer des dispositifs de sécurité sur les emballages de médicaments répond à un intérêt public en prévenant l'introduction de médicaments contrefaits, minimise les risques et augmente les bénéfices pour toutes les parties impliquées. Partant, nous soutenons le projet d'ordonnance de mise en œuvre, tout en relevant le potentiel d'optimisation suivant.

Sur le fond, le caractère facultatif de l'apposition et de la vérification des dispositifs de sécurité sur les emballages est questionnable. Les avantages logistiques pour les distributeurs et distributrices ne déploieront vraisemblablement que leurs effets une fois que les indications de sécurité seront apposées à l'ensemble des produits. Les dispositifs anti-effraction doivent, à notre avis, également être obligatoirement apposés sur les emballages de médicaments non soumis à ordonnance (art. 5 AP- O).

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil d'Etat :

*AC Demierre*

Anne-Claude Demierre  
Présidente



*Danielle Gagnaux-Morel*

Danielle Gagnaux-Morel  
Chancelière d'Etat